

2736

SEMINAIRE SUR LE THEME : « PAUVRETE ET JEUNESSE DEFAVORISEE EN ZONE CEDEAO »

RAPPORT FINAL

L'Afrique est l'un des continents où la pauvreté a le plus augmenté au monde. Sur les 1,2 milliards d'individus vivant avec moins d'un dollar US par jour dans le monde, 24,3 % vivent en Afrique subsaharienne.

Avec un taux moyen évalué à 46 % dans les pays de l'espace CEDEAO, la pauvreté touche principalement la jeunesse qui, malgré son poids démographique considérable, reste confrontée à d'énormes difficultés tant au plan social qu'au plan économique.

Les principales causes de cette pauvreté sont à rechercher dans :

- la faiblesse de la croissance économique dans la zone CEDEAO (3 % en moyenne), alliée à une forte croissance démographique (2,7 % en moyenne), ce qui se traduit par un faible niveau du PIB par tête évalué à 357 US \$;
- la vulnérabilité des économies de la zone aux chocs internes et externes ;
- les guerres civiles et conflits locaux ;
- le non accès aux services sociaux de base pour les couches défavorisées. En effet, dans le domaine de l'éducation, le taux net de scolarisation reste faible, se situant à 51 % dans la zone CEDEAO. Dans le domaine de la santé le taux de mortalité juvénile est de 173 °/00, le taux de mortalité infantile de 99 °/00 en 1999 et le taux de malnutrition de 31 %.

Suite au peu de succès des politiques d'ajustement structurel mises en œuvre dans les années 1980, il n'est pas étonnant que la pauvreté n'ait guère reculé dans le monde et principalement en zone CEDEAO, aussi bien dans sa forme monétaire qu'humaine.

L'élément commun à tous les Etats de la zone CEDEAO est la forte mobilisation en faveur de la lutte contre la pauvreté au travers d'initiatives telles que celle en faveur des

Il a ensuite présenté quelques actions du Sénégal en faveur de la jeunesse défavorisée dont notamment l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes et le Fonds National de Promotion des Jeunes.

Enfin, après avoir relevé l'importance de la rencontre et souhaité plein succès aux travaux, le Ministre de l'Education a déclaré ouvert le séminaire.

II – TRAVAUX EN PLENIERE

Les travaux en plénière ont connu deux types d'intervention. Le premier a porté sur deux communications thématiques d'orientation, le second relatif à la présentation des situations nationales.

La présentation du thème général a été faite par Madame Fatou CISSE, Enseignante – Chercheuse à l'Université Cheikh Anta Diop.

Dans sa communication, Madame CISSE s'est apesantie sur les caractéristiques de la pauvreté au Sénégal, les conditions de vie de la Jeunesse défavorisée et les stratégies en cours. Après avoir comparé la situation de pauvreté en Zone CEDEAO à celle des autres pays du continent, elle a fait constater le parallélisme, le conditionnement réciproque et la relation de cause à effet entre le faible taux de scolarisation et la pauvreté.

Elle a enfin montré en quoi consistent les stratégies nationales de soutien à la Jeunesse défavorisée.

Le second exposé thématique porte sur les actions de l'UNESCO en faveur de la Jeunesse défavorisée. A cet effet, Madame Aïssatou TOURE Consultante au Bureau Régional de l'UNESCO, BREDA, a porté à la connaissance du séminaire un nouveau projet intitulé « **Réduire la Pauvreté par la pédagogie del'Entreprenariat pour le biennium 2003-2005** » .

PRESENTATION DES SITUATIONS NATIONALES :

Les situations nationales en matière d'impact et de stratégies de réduction des effets de la pauvreté sur le jeunesse défavorisée enregistrent une synonymie des manifestations du phénomène dans différents pays représentés.

Du tableau d'esquisse ainsi peint, il ressort que la pauvreté exerce indubitablement des répercussions fâcheuses sur la jeunesse défavorisée.

Au fait, les effets de la pauvreté sur le jeunesse défavorisée s'intègrent dans une approche multidimensionnelle en terme de faiblesse de revenu, de sous emploi non

du séminaire. Il a ensuite exprimé sa gratitude aux participants et à l'équipe d'encadrement de la Commission pour la diligence avec laquelle ils ont travaillé plusieurs jours durant.

Dans son discours, le Ministre de la Jeunesse a rappelé les stratégies nationales et sectorielles en cours au Sénégal avant d'indiquer les dispositions prises pour une exploration du futur en vue de projets de proximité plus efficace dans la lutte contre la pauvreté des jeunes.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation. D'abord, le taux d'accroissement du PIB (3%) à peine supérieur au taux d'accroissement démographique (2,7%) n'a pas permis un relèvement du produit intérieur brut par tête.

Les investissements en capital humain ont été insuffisants. Les indicateurs d'accès à la scolarisation, à la santé, à l'emploi et à la protection juridique sont à un niveau très bas comparés à d'autres pays qui ont réalisé des performances meilleures en terme de réduction de la pauvreté. Le taux net de scolarisation pour les pays de la zone CEDEAO est de 51% contre 71% pour le Bangladesh, 77% pour le Maroc et 99% pour l'Indonésie. Le taux de mortalité juvénile reste encore élevé pour l'Afrique subsaharienne (171°/00), 173°/00 pour la zone CEDEAO ; tout comme le taux de mortalité infantile soit 99°/00). Ces taux sont estimés à 73°/00 au Bangladesh, 49°/00 au Maroc et 43°/00 en Indonésie.

Par ailleurs, la forte vulnérabilité des populations et des économies aux chocs internes et externes sont autant de facteurs qui ont contribué à l'accroissement de la pauvreté. Enfin de nombreuses guerres civiles ont éclaté dans les pays de la sous région, évaluées à 14 dans le rapport de la Banque Mondiale sur le nombre de guerres en Afrique dans la période 1987 – 1997. Il est évident que les guerres ont des conséquences désastreuses telles que la destruction des actifs physiques, les pertes de vie humaine et la réduction des investissements. Les enfants ne sont pas, non plus, épargnés car ils sont souvent enrôlés pour combattre et sont aussi psychologiquement marqués par la violence.

Dans certains cas, ils sont obligés de se déplacer avec leurs familles et vivent dans des conditions sans protections (sanitaire, sociale etc..).

L'objet de cet aspect diagnostique de la pauvreté est aussi de montrer comment l'état de la pauvreté au regard de ces constats dans les pays de la zone CEDEAO contribue à défavoriser les jeunes à travers l'analyse des caractéristiques de ce phénomène sur les groupe cibles.

1. 2 Caractéristiques (spécificités impacts de la pauvreté des jeunes défavorisés).

Cet aspect est abordé en terme économique, social culturel, politique, technologique et de l'environnement.

Impact économique

Comme effets caractéristiques de la pauvreté sur la jeunesse défavorisés on note :

- le chômage ;
- le sous – emploi ;
- la difficulté d'accès aux moyens de productions tels que agricoles, artisanales, industrielles etc....

Approche Genre

- Faible taux de scolarisation féminine
- Inégalité de chance d'accès et de maintien des jeunes filles aux différents niveaux d'enseignement, de la formation et de l'Emploi.

II. L'ANALYSE DES VARIABLES EXPLICATIVES DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE DES JEUNES DEFAVORISES :

Neuf variables ont permis d'évaluer la situation du phénomène au regard de la jeunesse défavorisée dans la zone CEDEAO :

2.1. Les faits porteurs : qui doivent s'entendre comme tout acte qui est de nature à faire avancer une situation.

Comme fait porteur on peut noter :

- le plan d'action de Lagos
- la CEDEAO
- le NEPAD ,
- l'Union Africaine (UA)
- La déclaration de Copenhague ;
- La déclaration de Dakar (EPT : Education pour Tous)
- La déclaration du Millénaire des Nations Unies.

2.2 Les acteurs

Il s'agit ici de tous les intervenants en matière de lutte contre la pauvreté : ce sont :

- les Etats (de la CEDEAO)
- Les partenaires au développement
- La société civile (ONG, Mouvement Associatif, presse, organisations confessionnelles ou professionnelles, groupes vulnérables ; femmes, jeunes ..)

2.3 Les Incertitudes critiques

Entre dans la catégorie de cette variable tout facteur déterminant dont la maîtrise se révèle incertaine. Il s'agit de :

- les conflits ;
- l'emploi ;
- le financement ;
- la stabilité politique (bonne gouvernance)
- les calamités naturelles.

2.4 Les tendances lourdes : C'est toute situation qui conditionne l'évolution d'un pays et dont l'infléchissement est difficile à obtenir.

L'analyse de toutes ces variables se traduit en termes de défis à relever dans la zone CEDEAO en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des jeunes défavorisés.

III. DEFIS / ENJEUX MAJEURS

3.1 Défis Economiques :

- Intégration régionale
- Insertion des jeunes dans le tissu économique
- Bonne gouvernance économique

3.2 Défis sociaux :

- Système éducatif adéquat (alphabétisation, formation professionnelle
- Accès des jeunes aux services sociaux de base (éducation, santé, assainissement, eau potable).
- Maîtrise de la croissance démographique

3.3 Défis politiques

- Bonne gouvernance politique
- Prévention et gestion des conflits

3.4 Défis technologiques

- Réduction de la fracture numérique ;
- Promotion des savoir – faire (endogène et exogène)

3- 5 Défis liés à l'environnement

- Gestion durable de l'environnement

3.6 Défis culturels

- Préservation des valeurs universellement partagées (VUP)

emploi, de l'analphabétisme, de la persistance des croyances encore solides qui empêchent les acteurs d'agir par eux-mêmes.

Au nombre des indicateurs, l'on note le chômage des jeunes qui, malgré la diversité de leurs formations, ne bénéficient guère des opportunités qu'offrent le tissu économique. Au plan social, le système d'apprentissage est assez désuet et la formation donnée dans les pays aussi insuffisante et inadaptée aux besoins de mains d'œuvre du secteur moderne. Le mauvais usage de la sexualité pousse les jeunes à enregistrer des grossesses non désirées, des rapports sexuels non protégés et des pratiques clandestines d'avortements. En outre, les jeunes défavorisés sont en proie au clientélisme politique.

Pour ce qui est des stratégies, la même similarité est remarquable en dehors de quelques nuances spécifiques.

III – TRAVAUX EN ATELIERS

Deux ateliers ont été constitués pour approfondir les différentes dimensions du thème de la rencontre.

Le premier atelier consacré à l'élaboration de Diagnostic de la pauvreté des jeunes défavorisés en zone CEDEAO a mis en exergue les variables explicatives de l'état de pauvreté des jeunes défavorisés d'une part, et d'autre part, les nouveaux défis auxquels sont désormais confrontés les pouvoirs publics et la Société civile.

Le second atelier a travaillé sur les stratégies à mettre en œuvre pour une réduction effective des effets de la pauvreté sur la jeunesse défavorisée en Zone CEDEAO.

De ce fait, 12 stratégies axées sur l'Emploi, la Formation professionnelle, les Activités génératrices de revenu, la protection des Droits ont été élaborées.

Ensuite, les rapports des deux ateliers ont fait l'objet d'une restitution critique qui a permis d'améliorer et d'approuver les conclusions des rapports.

IV – CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Aliou SOW, Ministre de la Jeunesse.

Au cours de la cérémonie, Monsieur Assane HANE, Secrétaire Général de la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO a remercié les Ministres de l'Education et de la Jeunesse pour le soutien indéfectible qu'ils apportent aux initiatives de la Commission nationale de l'UNESCO et l'intérêt qu'ils accordent à la problématique

I. RESTITUTION DES TRAVAUX EN ATELIERS

Après une journée de réflexion sur le diagnostic et les stratégies à mettre en œuvre en faveur des jeunes défavorisés, les participants au séminaire se sont retrouvés en plénière pour l'amendement de leurs travaux.

Les rapporteurs de chaque groupe ont eu à restituer à l'assistance les résultats de leurs réflexions en présentant la démarche méthodologique suivie.

Ainsi, au niveau du premier atelier, les membres du groupe ont mené leurs travaux sur la base d'une matrice qui fait une analyse des différentes variables et des principaux indicateurs ayant servi au diagnostic.

Le second atelier qui a eu à se pencher sur les stratégies à adopter, a procédé par une exploitation de toutes les communications faites en plénière. Ainsi, les thèmes majeurs relatifs à la santé, à l'éducation, à l'emploi et à la protection des jeunes défavorisés ont fait l'objet de réflexion pour la détermination de stratégies d'intervention.

Au préalable des objectifs généraux ont été retenus au niveau de chaque thème majeur.

GROUPE I

LE DIAGNOSTIC DE LA PAUVRETE DES JEUNES DEFAVORISES EN ZONE CEDEAO

L'atelier n°1, présidé par Monsieur Abdoulaye Thiam du Sénégal avec Mme Aimée HODO du Togo comme rapporteur, a eu pour matière de réflexion : « Le Diagnostic de la pauvreté des jeunes défavorisés en zone CEDEAO ». L'Atelier I, par souci d'efficacité s'est basé sur une méthodologie articulatoire en trois points constituant l'ossature du diagnostic (confère la Matrice ou le tableau), dans lequel devrait se loger tous les éléments de l'analyse qui devront figurer dans le plan d'action du séminaire.

Ces trois point sont ainsi libellés :

- I. Problématique de la pauvreté des jeunes défavorisés en zone CEDEAO ;
- II. Variables explicatives de la situation de pauvreté des jeunes défavorisés ;
- III. Défis /Enjeux majeurs.

L'objet de cet aspect diagnostic de la pauvreté est de montrer comment l'état de la pauvreté dans les pays de la zone CEDEAO contribue à défavoriser les jeunes à travers les trois points susvisés.

I - PROBLEMATIQUE DE LA PAUVRETE DES JEUNES DEFAVORISES EN ZONE CEDEAO

1.1 Esquisse générale de la pauvreté en zone CEDEAO

L'extension de la pauvreté est le phénomène qui sans aucun doute a le plus marqué les sociétés et les économies africaines au cours des deux dernières décennies. Les résultats publiés dans le rapport de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde de 2000 indiquent que le nombre de pauvres en Afrique subsaharienne est passé de 217 à 291 millions soit sur 1,2 milliards d'individus vivant avec moins d'un dollar par jour dans le monde, 24,3% vivent en Afrique subsaharienne.

Dans la zone CEDEAO, le taux moyen de pauvreté est évalué à 46%. Un trait majeur de cette pauvreté est sa localisation dans les zones rurales où réside plus de la moitié de la population.

Ce sont notamment :

- la croissance démographique .
- les mouvements de population (exode, réfugié, migration).
- Analphabétisme.

2.5 Les Forces ou atouts

Ce sont tous les facteurs favorables au processus de réduction de la pauvreté sur les jeunes défavorisés, relevant du contexte interne aux Etats.

- des rapports annuels de développement humain durable (DHD)
- des études d'évaluation d'impact (MLTPS, ES.AM, ECVR , EDS, MICSST.MICSII, LAP etc).
- disponibilité active de la jeunesse en tant que levier du développement.

2.6 Les faiblesses : (relevant du contexte interne aux Etats)

Ce sont les facteurs défavorables en terme déficitaires :

- inexistence d'une politique cohérente d'emploi ;
- replis identitaires (nationalisme, Côte d'Ivoire)
- Insuffisance des capacités managériales
- Insuffisance de base de données fiables
- Désengagement de l'Etat ;
- Désengagement des parents ;
- Insuffisance et inefficacité des structures d'encadrement des jeunes.

2.7 Les opportunités

Ce sont :

- les stratégies de protection sociale (DSRP)
- dynamique partenariale en matière d'investissement

2.8 Les stratégies/politiques :

Ce sont toutes les politiques passées ou présentes élaborées dans le cadre de réduction de la pauvreté

- EPT (Education Pour Tous)
- DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté)
- Programme Nationale de lutte contre le VIH/SIDA
- Initiative fait reculer le paludisme (IFRP)
- Programme élargie de vaccination (PEV)
- La micro-finance
- Les études prospectives
- L'objectif de développement du Millénaire (OMI)
- Programme national de développement sanitaire (PNDS)

- l'exploitation économique des jeunes défavorisés.
-

. Impact social

- la déperdition scolaire ;
- l'analphabétisme ;
- la prostitution ;
- la délinquance juvénile, la toxicomanie ;
- la sexualité précoce des jeunes avec pour conséquence les grossesses précoces, l'injection aux VIH/SIDA et DST (injections sexuellement transmissibles), les abus sexuels ;
- la mendicité ;
- le désœuvrement ;
- l'errance ;
- le trafic des enfants ;
- les difficultés d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé service d'approvisionnement à l'eau potable et assainissement) transport, infrastructure, habitat etc.)
- l'exclusion sociale, la marginalisation

Impact culturel

- déperdition ou crise des valeurs
- perte d'identité culturelle
- victimes de pratiques culturelles et culturelles néfastes.

Impact politique

- clientélisme politique
- Enrôlement des jeunes dans les groupes armées

Impact Environnemental

- Insalubrité du cadre de vie

Impact technologique

- Difficulté d'accès aux Nouvelles Technologies de l'information et de la communication (NTIC)
- Non maîtrise des savoir faire locaux
- Manque de maîtrise des technologies appropriées.

Impact juridique

- Insuffisance de protection juridique des jeunes (violations des droits fondamentaux des jeunes : liberté d'expression, droits civils, politiques, sociaux économiques et culturels, participation des jeunes aux instances de décision